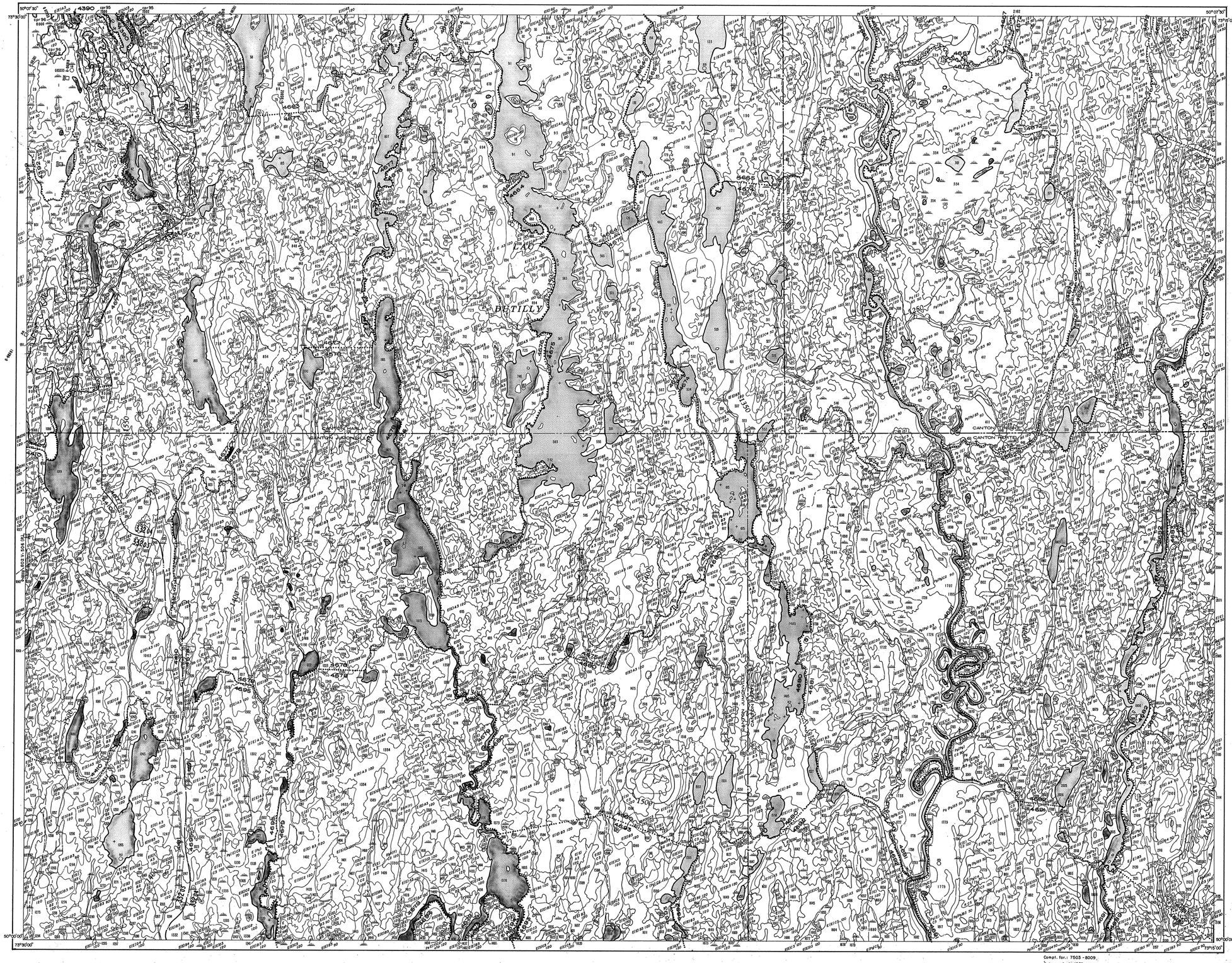

Compt. for.: 7503 - 8009
À jour : Avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		Textures Tiges/ha	Textures Hauteur
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à mélèze (épaon)	R (L)		
— — à peuplier	R (PE)		
— — à mélèze (pleurotion)	R (M)		
Pessière	P		
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)		
— — à thuya (cèdre)	P (C)		
— — à mélèze	P (L)		
— — à pin blanc	P (PB)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PR)		
— — à pin rouge	P (PR)		
— — à pin gris	P (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	P (S)		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (E)		
— — (plantation d'épinette noire)	P (E)		
— — (plantation d'épinette rouge)	P (E)		
Sapinière	S		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à mélèze	S (M)		
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — avec pin rouge	Pb (PR)		
— — avec épinette rouge (elle occupent plus de 75% de la portie resineuse)	Pb (PE)		
— — avec épinette noire	Pb (E)		
— — avec épinette blanche	Pb (S)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — avec mélèze	Pb (M)		
— — avec pin gris	Pb (PG)		
— — avec peuplier	Pb (PE)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — (plantation)	Pb (P)		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)		
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — avec pin blanc	Pr (PB)		
— — avec pin gris	Pr (PG)		
— — avec peuplier	Pr (PE)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr (P)		
Pinède à pin gris	Pg		
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)		
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — avec pin blanc	Pg (PB)		
— — avec pin rouge	Pg (PR)		
— — avec peuplier	Pg (PE)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — (plantation)	Pg (P)		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin rouge	C (PR)		
— — à peuplier	C (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation)	C (P)		
Pruchière	Pu		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (PU)		
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à mélèze	Pu (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)		
— — à pin gris	Pu (PG)		
— — à peuplier	Pu (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — (plantation)	Pu (P)		
Mélèzin	Ml		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Ml (M)		
— — à thuya (cèdre)	Ml (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Ml (PB)		
— — à pin rouge	Ml (PR)		
— — à pin gris	Ml (PG)		
— — à peuplier	Ml (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Ml (S)		
— — (plantation)	Ml (P)		
— — (plantation de mélèze européen)	Ml (L)		
— — (plantation de mélèze japonais)	Ml (J)		
— — (plantation de mélèze laricin)	Ml (L)		

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		Textures Tiges/ha	Textures Hauteur
Feuillu d'essences intolérantes	F1 (g)	F1 (g) (F)	F1 (g) (G)
— — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB) (F)	F1 (PB) (G)
— — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR) (F)	F1 (PR) (G)
— — avec résineux	F1 (R)	F1 (R) (F)	F1 (R) (G)
— — avec épinette	F1 (E)	F1 (E) (F)	F1 (E) (G)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E) (F)	F1 (E) (G)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S) (F)	BB (S) (G)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E) (F)	BB (E) (G)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB) (F)	BB (PB) (G)
— — — — avec pin blanc	BB (PR)	BB (PR) (F)	BB (PR) (G)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R) (F)	BB (R) (G)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB) (F)	BJ (PB) (G)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR) (F)	BJ (PR) (G)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R) (F)	BJ (R) (G)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (F)	Pe (S) (G)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB) (F)	Pe (PB) (G)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR) (F)	Pe (PR) (G)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (F)	Pe (E) (G)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R) (F)	Pe (R) (G)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R) (F)	Cr (R) (G)
Cédrière résineuse	Cr (R)	Cr (R) (F)	Cr (R) (G)
Cédrière à sapin	Cr (S)	Cr (S) (F)	Cr (S) (G)
— — à pin rouge	Cr (PR)	Cr (PR) (F)	Cr (PR) (G)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)	M (F) (G)
— — sur station humide	M (FT)	M (FT) (F)	M (FT) (G)

FEUILLU (groupements)		Textures Tiges/ha	Textures Hauteur
Feuillu	F		
— — d'essences intolérantes	F1		
— — d'essences tolérantes	F2		
— — d'essences humide	F3		
Bétulaie à bouleaux blancs	BB		
— — à bouleaux jaunes	BJ		
Peuplerie	Pe		
Cédrière rouge	Cr		
Cédrière	Cr (R)		
— — à bouleaux blancs	Cr (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Cr (E)		
— — à pin blanc	Cr (PB)		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Cr (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cr (F)		
Plantation d'érable à sucre	Ds (S)		
— — de bouleau jaune	Ds (J)		
— — de peuplier	Ds (PE)		
— — de peuplier hybride	Ds (H)		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	Al

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Terrain agricole	Ta
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre-de-ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	C2
Coupe partielle en damier	C3
Coupe partielle par bande	C5
Coupe partielle plus épaisseur légère	C6
Chablis partiel	Vp
Chablis total	Vt
Brûlis partiel	Bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	Ct
Brûlis	Br
Chablis total	Ct
Épidémie sévère	Ed
Friche	N
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 —	21-40 —
50 —	41-60 —
70 —	61-80 —
90 —	81-90 —
120 —	91-120 —
120 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 —	30-80 —
90-30 —	30-90 —
90-50 —	50-90 —
100-50 —	50-100 —
100-70 —	70-100 —

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jir	Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Vir	Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges centrées de 90 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges vers plus de 60 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	P
Forte	41 à 50 %	F
Abrupte	51 % et plus	A

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.
N.B.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-7m)	3 (7-12m)	4 (12-17m)	5 (17-22m)	6 (22m +)
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 13 C1 c5 E0 M Q
- S — défoliation
- 13 — classe de perte
- C1 — classe d'âge
- c5 — perturbation
- E0 — classe de densité
- M — origine
- Q — sous groupe d'essences
- — groupement d'essences

R C5 c68 D1
- R — classe de perte
- C5 — classe d'âge
- c68 — année de l'origine
- D1 — classe de densité
- — classe de hauteur
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. FORTIN, WALSH & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 25
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 01
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 3204*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4680*
Région écologique 12b

Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/1/84
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-5 S.E.	32-6 S.O. S.E.	32-7 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-4 S.E.	32-3 S.O. S.E.	32-2 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-13	32-14	32-15

32 I/3 S.O.